

JOURNAL DE L'ÉCOLIER

2026/2027



Sommaire

Le mot des élus

page 3

Plannings hebdomadaires

page 4

Les écoles

page 5

Espace citoyens

pages 6 - 9

Accueil périscolaire

pages 10 et 11

Restauration

pages 12 et 13

Accueil de loisirs les mercredis

pages 14 et 15

Accueil de loisirs les vacances scolaires

pages 16 - 18

Projet Éducatif Territorial

page 19

Contacts

page 20



Le mot des élus

Chers parents,

Bienvenue dans ce Journal de l'écolier conçu pour vous accompagner tout au long de l'année scolaire. Ce guide se veut avant tout un outil simple et accessible, pensé pour répondre à vos questions et renforcer le lien entre l'équipe éducative, les familles et la Ville.

Parce que la réussite des élèves se construit ensemble, ce guide a pour vocation de vous apporter des informations pratiques pour mieux comprendre le fonctionnement de l'école et accompagner au mieux votre enfant dans son parcours scolaire.

Nous continuerons d'appliquer des tarifs établis en fonction du quotient familial pour nos accueils ainsi que pour la restauration scolaire. Ils garantissent ainsi un accès équitable à l'ensemble des familles.

Les temps périscolaires et extrascolaires seront toujours assurés par des équipes qualifiées et diplômées, mobilisées au quotidien pour proposer des animations éducatives de qualité.

Nous espérons que ce document vous accompagnera efficacement tout au long de l'année et qu'il contribuera à faire de la scolarité de votre enfant un véritable parcours d'épanouissement, de découverte et de réussite.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à toute votre famille, une excellente année scolaire.



Eric EGLI
Maire de Ceyrat



Flore ROUSSEL
Adjointe en charge de l'éducation, la jeunesse, le sport et la communication

Plannings hebdomadaires



Les enfants sont scolarisés dans l'une des quatre écoles de la commune, en fonction de leur lieu d'habitation et des effectifs au sein des écoles.

TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

7h30-8h20	8h30-12h	12h-14h	14h-16h30	16h30-18h30
Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire

TEMPS ACCUEIL DE LOISIRS : MERCREDI

7h30-9h	9h-12h	12h-13h30	13h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activités	Pause méridienne	Accueil des enfants	Temps d'activités	Départ des enfants

Les temps périscolaires ainsi que la pause méridienne sont assurés par les services de la mairie.

Pour accéder aux différents services de réservations, vous devez avoir **au préalable renseigné le DOSSIER ADMINISTRATIF** sur votre Espace citoyens. Les réservations doivent être faites et validées par le service Éducation-Enfance-Jeunesse de la collectivité. Le règlement intérieur est disponible sur l'Espace citoyens et accessible à l'adresse : www.espace-citoyens.net/ceyrat rubrique "Infos pratiques > INFORMATIONS"

Les écoles

Ceyrat



École Maternelle Clément Bourdeix de **CEYRAT**

1 rue Frédéric Brunmurol
63122 Ceyrat
04 73 61 42 97



École Élémentaire du bourg de **CEYRAT**

1 rue Frédéric Brunmurol
63122 Ceyrat
04 73 61 40 42

Boisséjour

École Maternelle Joseph Chenay de **BOISSÉJOUR**

7 rue du 11 Novembre
63122 Ceyrat
04 73 61 44 08



École Élémentaire de **BOISSÉJOUR**

3 rue du 8 Mai 1945
63122 Ceyrat
04 73 61 43 30



À noter : les portes des écoles ouvrent 10 minutes avant le début des cours, le matin de 8h20 à 8h30 et le midi de 13h50 à 14h.

Espace citoyens

Pour bénéficier des services périscolaires, d'accueil de loisirs et de restauration scolaire de la commune, inscrivez vos enfants en quelques clics sur l'Espace citoyens à l'aide de la clé d'activation reçue par mail et de votre mot de passe.



 **Mon espace perso**

Identifiant

Mot de passe

1 Espace de connexion pour accéder à votre espace personnel. Cliquez sur « Connexion » après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe ou cliquez sur « J'ai oublié mon mot de passe » pour réinitialiser votre mot de passe si besoin.

BIENVENUE SUR L'ESPACE CITOYEN

Un guichet unique en ligne au bénéfice de tous...

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue sur vos démarches liées à votre vie quotidienne.

- La pré-inscription aux écoles publiques,
- La restauration scolaire
- Les activités périscolaires

Pour pouvoir bénéficier de ces services il faut avoir reçu à vous connecter à votre espace personnel !

Vous pourrez accéder à votre tableau de bord afin de :

- Consulter l'historique de vos demandes
- Suivre l'état de traitement de vos demandes
- Disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos p

Nos services sont à votre disposition pour tout renseigner

L'équipe municipale



Espace citoyens

L'Espace citoyens est accessible sur ordinateur (de préférence) ou smartphone depuis le site internet de la commune **www.ceyrat.fr** ou directement à l'adresse **www.espace-citoyens.net/ceyrat**

2

Informations sur :

- programmes mercredis, périscolaires, vacances
- restauration
- tarifs
- horaires mini garderie
- PEDT, règlements intérieurs
- inscriptions scolaires

YENS DE CEYRAT

l'Espace Citoyens, destiné à faciliter

u préalable vos identifiants et ensuite

pièces justificatives

ment.



Actualités



que faire q
de passe ?

Information urgente : le pas à pas du
mot de passe perdu

[LIRE LA SUITE](#)



Journal de l'écolier 2026-2027

Accédez au pas à pas pour l'utilisation
de votre espace citoyens dans le
journal de l'écolier en suivant le lien ci-
dessous.

[LIRE LA SUITE](#)

[VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS >](#)

3

Lien vers le site
internet de la
mairie.

L'Espace citoyens

5

Votre profil, pour modifier et ajouter des coordonnées dans votre espace personnel. **Identifiants** permet de modifier votre mot de passe. **Entourage** permet d'ajouter des personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

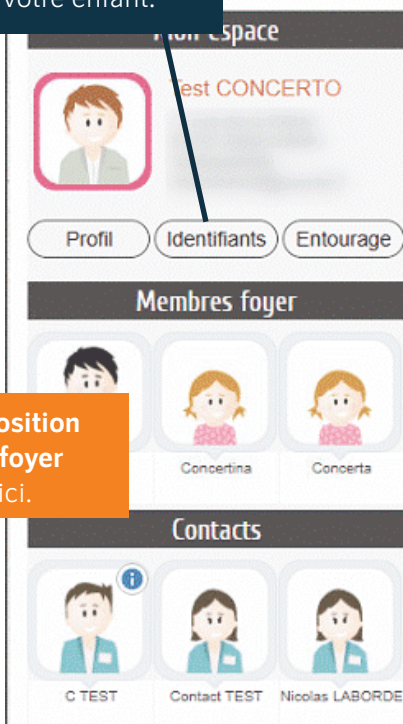


Actualités Edition de documents Activités Infos pratiques

8

4

La composition de votre foyer s'affiche ici.

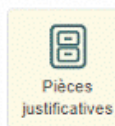
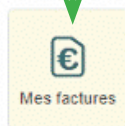


7

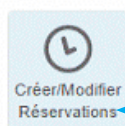
Consulter vos demandes en l'historique.



Mon tableau de bord



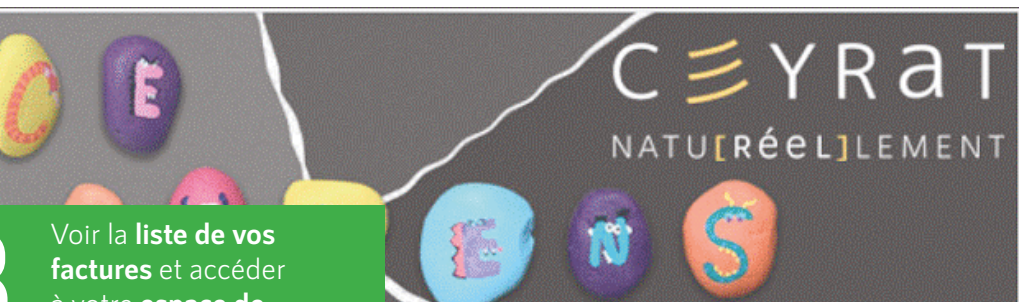
Ma famille



1

En début d'année scolaire, votre **dossier administratif** à jour est demandé au format « PDF ». Si votre dossier n'est pas validé par le service, vos réservations en ligne (hors périscolaire, mercredis).

L'Espace citoyens



Voir la **liste de vos factures** et accéder à votre **espace de paiement**.

S
n cours et

semble de vos démarches adminis



Mes actualités



Coordonnées



Edition de documents



Informations
santé

6

Renseigner / modifier ici vos **coordonnées** ou indiquer un **changement de situation familiale** (mariage, séparation...).

3

Rubrique à mettre à jour pour renseigner les données de santé de votre enfant : médecin, allergies, régime alimentaire, PAI, handicap, autorisations et contre-indications diverses (port de diabolos à notifier dans les observations...).

2

- Effectuer, modifier une réservation en périscolaire et/ou restauration scolaire possible jusqu'à la veille minuit.
- Effectuer, modifier une réservation les mercredis (dans la limite des places disponibles). **Attention aux délais : 7 jours pour réserver et 14 jours pour annuler avant le mercredi souhaité.**
Toute annulation hors délai sera facturée. Néanmoins, passé le délai des 14 jours, **les absences aux mercredis doivent être signalées par mail** à alsh-albertcamus@ceyrat.fr

re, vous devez mettre votre
our avec les pièces obligatoires
.pdf ». Tant que ce dossier ne
ervice vous ne pourrez pas procéder
restauration scolaire, vacances,

Accueil périscolaire



LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

Accueil du matin

Horaires : 7h30 à 8h20

Pause méridienne

Horaires : 12h à 14h

Accueil du soir

Horaires : 16h30 à 18h30



ACTIVITÉS

Les activités proposées (culturelles, sportives, scientifiques...) répondent aux besoins de développement physiologique et psychologique des enfants. Elles sont en adéquation avec les objectifs du Projet Éducatif Territorial.

Le programme des activités est disponible sur l'Espace citoyens dans la rubrique « Infos pratiques » puis « Activités du périscolaire ».

RÉSERVATIONS

Les réservations et annulations doivent être réalisées par le biais de l'Espace citoyens. Elles peuvent se faire au plus tard la veille (**avant minuit**) pour le lendemain.

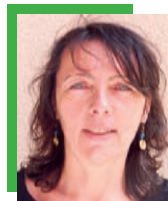
Toute absence non signalée sera facturée (voir art. 4 du règlement intérieur des accueils périscolaires des écoles maternelles et élémentaires).

À NOTER

- Les enfants ne déjeunant pas à la cantine peuvent bénéficier de la mini garderie sur deux créneaux horaires définis, de 13h20 à 13h25 ou de 13h50 à 14h. **Ce service est gratuit.**
- Durant les temps d'accueil, les enfants peuvent suivre des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) assurées par les enseignants.

L'ÉQUIPE

Les accueils périscolaires sont constitués d'une équipe qualifiée et diplômée composée d'une direction, d'une direction adjointe et d'une équipe d'animation.

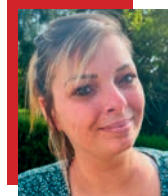


Directrice des accueils de loisirs
04 73 61 43 51
alsh-albertcamus@ceyrat.fr
Yolande CAMP



Directeur adjoint des accueils de loisirs
04 73 61 43 51
alsh-albertcamus@ceyrat.fr
Jean-Benoît DUCROUX

BOISSÉJOUR



Périscolaire école maternelle
06 24 01 33 92
perimatbsj@ceyrat.fr
Céline CRAVINHO



Périscolaire école élémentaire
06 73 89 16 07
perielembjsj@ceyrat.fr
Nicolas LABORDE

CEYRAT



Périscolaire école maternelle
06 30 84 13 92
perimatceyrat@ceyrat.fr
Alicia PASSIER



Périscolaire école élémentaire
06 33 58 18 48
perielemceyrat@ceyrat.fr
Emma VISSAC

TARIFS

Les tarifs des accueils dépendent du quotient familial. La facturation est un **forfait périodique de vacances scolaires à vacances scolaires**.

Le paiement des factures peut être effectué en ligne sur l'Espace citoyens.

Habitants de Ceyrat	
Coef. 1 (0 à 320)	5,00 €
Coef. 2 (321 à 455)	5,50 €
Coef. 3 (456 à 609)	8,00 €
Coef. 4 (610 à 849)	10,00 €
Coef. 5 (850 à 1099)	12,00 €
Coef. 6 (1100 à 1499)	16,00 €
Coef. 7 (1500 à 1999)	20,00 €
Coef. 8 (2000 et +)	25,00 €

Forfait par cycle (de vacances à vacances).



Extérieurs à la commune	
Coef. 1 (0 à 849)	10,30 €
Coef. 2 (850 à 1999)	25,75 €
Coef. 3 (2000 et +)	30,90 €

Restauration



ADMISSION

La restauration scolaire accueille les enfants à partir de 3 ans (avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours) sur une plage horaire de 12h à 14h.

Une mini-garderie gratuite est disponible sur deux créneaux horaires définis, de 13h20 à 13h25 ou de 13h50 à 14h, pour l'accueil des enfants qui ne mangent pas à la cantine.



RÉSERVATIONS

Les réservations sont réalisées par le biais de l'Espace citoyens. Elles peuvent se faire au plus tard la veille (avant minuit) pour le lendemain.

Les modifications exceptionnelles de dernière minute ne peuvent se faire qu'auprès de l'équipe d'animation de 7h30 à 8h30. Aucune modification n'est prise en compte par téléphone ou par mail.

Toute absence non signalée sera facturée.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) concerne les enfants atteints de troubles de la santé : pathologie chronique, allergie, intolérance alimentaire.

Les parents doivent le signaler aux directrices d'école afin de prévoir l'élaboration d'un PAI et donner une copie du document aux animateurs ou ATSEM.

La commune ne fournit pas de repas pour les régimes alimentaires. Pour les enfants qui présentent un PAI alimentaire, les parents devront apporter un repas (pain compris) dans des récipients micro-ondables étiquetés au nom de l'enfant, transportés dans un sac isotherme identifié nominativement, en détaillant le menu. Un droit à l'assiette correspondant à 50 % du tarif selon le quotient familial sera appliqué.

TARIFS

Pas d'augmentation en 2026-2027 pour les Ceyratois

Habitants de Ceyrat							
Coef. 1	Coef. 2	Coef. 3	Coef. 4	Coef. 5	Coef. 6	Coef. 7	Coef. 8
0 à 320	321 à 455	456 à 609	610 à 849	850 à 1099	1100 à 1499	1500 à 1999	2000 et +
0,50 €	0,75 €	2,50 €	3,50 €	4,00 €	4,50 €	5,00 €	6,20 €
PAI alimentaire - Droit à l'assiette : 50 % du tarif selon QF							
Extérieurs à la commune							
Tarif unique repas : 6,70 € PAI - Droit à l'assiette : 3,35 €							



À NOTER

- Les menus proposés aux enfants sont affichés devant chaque école et consultables en ligne sur l'Espace citoyens.
- Des commissions de restauration sont organisées avec les représentants des parents d'élèves, la municipalité et le prestataire en charge de la réalisation des repas. La constitution et l'équilibre des menus sont alors discutés de manière collégiale.

Accueil de loisirs

Les mercredis



CONTACT

Rue de la Paix
Plaine des sports - Ceyrat
04 73 61 43 51
alsh-albertcamus@ceyrat.fr



L'accueil de loisirs sans hébergement « Albert Camus » (ALSH) a vocation éducative, sociale et culturelle. Il s'adresse aux enfants âgés de 3 ans révolus et scolarisés jusqu'à 11 ans.

7h30-9h	9h-12h	12h-13h30	13h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activités ¹	Pause méridienne ²	Accueil des enfants	Temps d'activités	Départ des enfants

¹ Pour les enfants ne déjeunant pas à l'ALSH, départ de 12h à 12h30.

² Pour les enfants déjeunant à l'ALSH mais ne participant pas aux activités de l'après-midi, le départ a lieu à partir de 13h30.

À noter : les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école élémentaire de Ceyrat.

ACTIVITÉS

L'équipe d'animation propose aux enfants un éventail d'activités sportives, culturelles et artistiques.

Le programme des activités est établi chaque mois. Il est disponible sur l'Espace citoyens dans la rubrique « Infos pratiques » puis « ACTIVITÉS DU MERCREDI ».

LES THÈMES DES MERCREDIS 2026-2027

	3 / 6 ans	6 / 11 ans
Septembre à Toussaint	Tout ce qui vole ...	Un mercredi, une activité, un jeu
Toussaint à Noël	Les dinosaures	Du 04 au 25 novembre : Santé et alimentation Du 02 au 16 décembre : Bricolage de fête
Noël à hiver	À la découverte des personnages de Disney	Monstres et compagnie
Hiver au printemps	L'invasion des extra-terrestres	Matins : Les oiseaux du monde Après-midis : Alice au pays des merveilles
Printemps à été	Du 28 avril au 26 mai : Mes mains créatives Du 02 au 30 juin : Les stars du Rock'n'roll	Du 28 avril au 6 mai : L'Italie Du 02 au 30 juin : Matins : L'univers des chiens Après-midis : Voyage à travers le continent américain



RÉSERVATIONS

L'inscription administrative sur l'Espace citoyens est obligatoire avant toute réservation. Les réservations aux mercredis se font en ligne. Elles peuvent se faire **au plus tard 7 jours avant la date souhaitée** dans la limite des places disponibles. Notre capacité d'accueil étant limitée, au-delà de ce seuil, aucune demande de réservation ne sera acceptée. Pour les fratries, lors de la réservation des mercredis, **ne pas utiliser la commande "dupliquer"** sur l'Espace citoyens. Les annulations peuvent se faire **au plus tard 14 jours avant la date réservée**. Passé ce délai, toute réservation sera facturée, repas compris.

Les tarifs de l'ALSH sont calculés en fonction de votre quotient familial (voir tarifs page 18). Pour les modalités de fonctionnement, paiement et remboursement, consultez le règlement intérieur de l'ALSH sur l'Espace citoyens, rubrique "Infos pratiques > INFORMATIONS".

Accueil de loisirs

Les vacances scolaires



L'accueil de loisirs sans hébergement « Albert Camus » accueille les enfants de 3 à 11 ans et de 12 à 16 ans pendant toutes les périodes de vacances.

7h30-9h	9h-12h	12h-13h30	13h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activités ¹	Pause méridienne ²	Accueil des enfants	Temps d'activités	Départ des enfants

¹ Pour les enfants ne déjeunant pas à l'ALSH, départ de 12h à 12h30.

² Pour les enfants déjeunant à l'ALSH mais ne participant pas aux activités de l'après-midi, le départ a lieu à partir de 13h30.

À noter : les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école élémentaire de Ceyrat.

LES THÈMES DES PETITES VACANCES 2026-2027

Une thématique est abordée chaque semaine par tranche d'âges avec des activités artistiques, sportives, culturelles et ludiques sous différentes formes. La semaine est également ponctuée de sorties, visites, spectacles, grands jeux... Des stages sportifs et culturels sont également proposés pendant les vacances.



	3 / 6 ans	6 / 11 ans
Toussaint - Semaine 1	La forêt enchantée	Semaine sans thème
Toussaint - Semaine 2	Partons à l'aventure avec Toy Story	Le Mexique
Noël	Noël avec Monsieur Patate et les Minions	Cinéma à Hollywood
Hiver - Semaine 1	Bienvenue au labo des p'tits inventeurs	Le monde de la nuit
Hiver - Semaine 2	Les Pokémon en folie	L'univers de Pixar
Printemps - Semaine 1	Le Printemps hollywoodien	C'est nous les artistes !
Printemps - Semaine 2	Les petits botanistes	Semaine sans thème

À noter : le planning des activités est consultable sur l'Espace citoyens deux semaines avant la période dans la rubrique « Infos pratiques > VACANCES ».

RÉSERVATIONS DES VACANCES

Les réservations pour les vacances se font en ligne sur l'Espace citoyens (dans la limite des places disponibles) ou en prenant rendez-vous au 04 73 61 43 51. **Toute réservation engage la facturation. Notre capacité d'accueil étant limitée, au-delà de ce seuil, aucune demande de réservation ne sera acceptée.**



Les dates de réservations 2026/2027 sont :

- Vacances de Toussaint : du 17 au 27 septembre
- Vacances de Noël : du 20 au 29 novembre
- Vacances d'hiver : du 12 au 21 janvier
- Vacances de printemps : du 9 au 16 mars
- Vacances d'été : du 11 au 24 mai

Conditions de réservations pour l'ALSH : Les réservations se font selon 3 formules, suivant un calendrier avec des dates butoirs. En dehors des périodes de réservation, les familles formuleront leur demande par mail à alsh-albertcamus@ceyrat.fr, celle-ci sera examinée par la Direction.

Formule 1 à la semaine :

- Sur 4 ou 5 journées avec ou sans repas
- Sur 4 ou 5 matinées avec ou sans repas
- Sur 4 ou 5 après-midis avec ou sans repas
- Sur 4 jours 1/2 avec ou sans repas, la demi-journée au choix



Formule 2 au choix à la carte en fonction des places disponibles.

Formule 3 réservation pour les familles extérieures en fonction des places disponibles.

Pour être définitives, les réservations telles que décrites ci-dessus devront être validées par les services de l'ALSH. Un mail de confirmation sera envoyé sur l'Espace citoyens.

Si la demande n'est pas conforme aux modalités de réservations, elle sera invalidée.

Pour les réservations, les familles ceyratoises sont prioritaires sur une période donnée par rapport aux familles extérieures à la commune.

- Stages multisports : réservations par cycle sportif d'activités.
- Stages culturels : réservations sur un cycle de 5 demi-journées ou 4 si férié.

Si votre enfant est en situation de handicap, un travail en lien avec le DAHLIR63 est mis en place pour favoriser la prise en charge de tous les enfants au sein des accueils de loisirs. N'hésitez pas à contacter la direction pour de plus amples informations.

Lors de la constitution de votre dossier administratif, merci de signaler si votre enfant bénéficie d'une reconnaissance MDPH et de l'AEEH (joindre les notifications) pour que nous puissions lui garantir un accueil de qualité adapté à ses besoins.

TARIFS

L'ensemble des prestations de l'Accueil de Loisirs est calculé en fonction du quotient familial.



Habitants de Ceyrat

Quotient familial	½ journée	Journée sans repas	Forfait 5 jours sans repas	Repas	PAI - Droit assiette	Journée avec repas
0 à 320	1,83 €	3,66 €	17,38 €	0,50 €	0,25 €	4,16 €
321 à 455	2,53 €	5,06 €	23,54 €	0,75 €	0,38 €	5,80 €
456 à 609	3,50 €	7,00 €	33,26 €	2,50 €	1,25 €	9,50 €
610 à 849	5,32 €	10,64 €	51,49 €	3,50 €	1,75 €	14,14 €
850 à 1099	7,48 €	14,96 €	70,96 €	4,00 €	2,00 €	18,96 €
1100 à 1499	9,28 €	18,56 €	88,11 €	4,50 €	2,25 €	23,06 €
1500 à 1999	9,60 €	19,20 €	91,19 €	5,00 €	2,50 €	24,20 €
2000 et +	9,93 €	19,86 €	94,28 €	6,20 €	3,10 €	26,06 €

Extérieurs à la commune

Quotient familial	½ journée	Journée sans repas	Forfait 5 jours sans repas	Repas	PAI - Droit assiette	Journée avec repas
0 à 320	2,05 €	4,10 €	19,74 €	1,00 €	0,50 €	5,10 €
321 à 849	8,98 €	17,96 €	85,29 €	5,00 €	2,50 €	22,96 €
850 à 1999	11,22 €	22,44 €	106,54 €	5,97 €	2,99 €	28,41 €
2000 et +	11,43 €	22,86 €	108,61 €	6,50 €	3,25 €	29,36 €

À noter : cotisation annuelle de 25,12 € par famille pour les extérieurs à la commune.

Projet Éducatif Territorial



Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a pour objectif de mobiliser les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors des temps scolaires.

Le Projet Éducatif Territorial permet d'organiser les interventions des différents acteurs éducatifs afin que les activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires proposées par la ville de Ceyrat complètent le service public d'Éducation.

Cette organisation participe à l'épanouissement des enfants, à l'accès aux connaissances, aux pratiques culturelles, à l'apprentissage de la citoyenneté, à la sensibilisation au monde qui nous entoure et aux enjeux du développement durable ainsi qu'à la promotion de la santé, du sport et de l'hygiène de vie.

Dans le cadre de l'harmonisation des temps de l'enfant, ce projet est complété par le dispositif « plan mercredi ».

Le Projet Éducatif Territorial de la ville de Ceyrat est consultable sur l'Espace citoyens en accès libre dans la rubrique « Infos pratiques ».



Contacts

MAIRIE DE CEYRAT

1 rue Frédéric Brunmuro
63122 Ceyrat
04 73 61 42 55
mairie@ceyrat.fr
www.ceyrat.fr

DIRECTION ÉDUCATION- ENFANCE-JEUNESSE

1 rue Frédéric Brunmuro
04 73 61 57 18
www.espace-citoyens.net/ceyrat

ÉCOLES DE CEYRAT

Maternelle Clément Bourdeix

1 rue Frédéric Brunmuro
Directrice : Mme BARDET
04 73 61 42 97
ecole-mat.ceyrat.63@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 30 84 13 92
perimatceyrat@ceyrat.fr

Élémentaire du bourg

1 rue Frédéric Brunmuro
Directeur : M. Oïnne
04 73 61 40 42
ecole-elem.ceyrat.63@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 33 58 18 48
perielemceyrat@ceyrat.fr



ÉCOLES DE BOISSÉJOUR

Maternelle Joseph Chenay

Rue du 11 Novembre
Directrice : Mme MONNET
04 73 61 44 08
ce.0634017z@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 24 01 33 92
perimatbsj@ceyrat.fr

Élémentaire

3 rue du 8 Mai 1945
Directrice : Mme QUINTARD
04 73 61 43 30
0630314z@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 73 89 16 07
perielembsj@ceyrat.fr

ÉDITÉ PAR LA VILLE DE CEYRAT

Directeur de la publication : Eric EGLI - Éditeur, rédacteur et concepteur : Ville de Ceyrat

Impression : Imprimerie Decombat 04 73 25 06 62

Tirage : 700 exemplaires